



Arret de pension et séparation de biens

Par **jmbosyl_old**, le **06/12/2007** à **16:12**

Bonjour,

Mon jugement de divorce ne stipule pas jusqu'à quand je dois payer la pension pour ma fille. Quelle est la règle dans ce cas ?

Quand j'ai divorcé voilà 10 ans, j'ai abandonné mes droits sur la maison que nous avons fait construire (sur le terrain de mon ex) mais par contre nous ne sommes jamais passés chez le notaire. Ai-je encore des droits sur cette maison ?

Merci de votre aide

JMBOSYL